

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19^{eme}
Nom de site	RUE DELOUVAIN	Numéro	T15897
Adresse du site	9, rue Delouvain	Hauteur	R+13 (34.80m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - Syndicat de copro du 7-11 rue Delouvain	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 340°, 100° et 220°		
Distance des ouvrants	Plus de 5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+3, R+4 (15m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 340° < 3V/m - 100° < 5V/m - 220° < 4V/m 5G (3500) : 340° < 3V/m - 100° < 3V/m - 220° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	39.50m (340°) / 32.40m (100°) / 31.10m (220°)		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 340°, 100° et 220°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

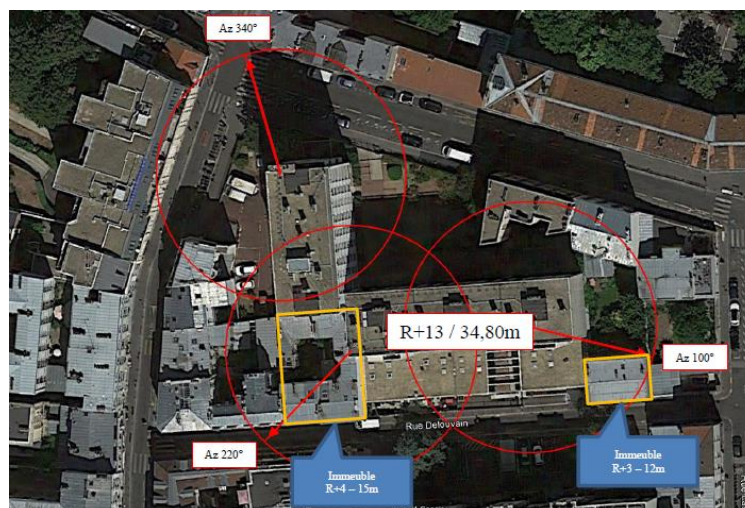


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole élémentaire publique Fessart – Ecole primaire	4 Rue Fessart 75019 Paris	R+2 – 9m	Non	25m	<1 V/m
Ecole maternelle publique Palestine – Ecole maternelle	1 Rue de Palestine 75019 Paris	R+2 – 9m	Non	60m	<1 V/m
Activités hospitalières	36 rue de la Villette 75019 Paris	R+8 – 25m	Non	40m	<1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 9 RUE DELOUVAIN 75019 PARIS-19E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 340°	Azimut 100°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 9 RUE DELOUVAIN 75019 PARIS-19E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 340°	Azimut 100°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 340°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



a. Azimut 100°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



b. Azimut 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Modification visuelle.



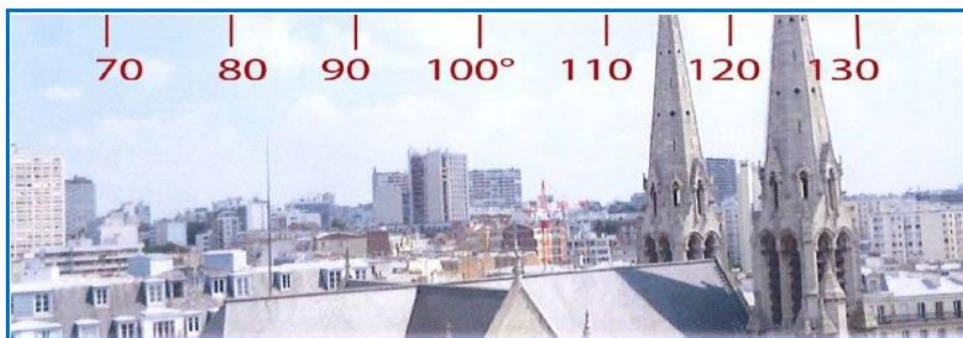
AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 340° :



Azimut 100° :



Azimut 220° :

